

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 556 Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Janvier 2013

«Aujourd'hui, l'épanouissement d'un individu passe obligatoirement par la maîtrise du langage ; s'il est utile à toutes nos activités professionnelles, il l'est encore plus pour nous offrir l'enrichissement intellectuel.»

(Richard Flahaut)

Périmier

«Un client pourra récupérer plus tard en magasin un produit proposé gratuitement afin qu'il ne périmé pas» lit-on dans un périodique romand.

L'usage transitif du verbe *périmier* surprend. Il s'agit d'un verbe intransitif (XV^e siècle) emprunté du latin *perimere* «détruire, anéantir» puis «mettre fin à, annuler».

Terme de droit : devenir caduc. Il a laissé périmier l'instance. S'emploie le plus souvent pronominalement : Cette inscription hypothécaire risque de *se périmier*.

Perdre de son effet, de ses qualités. Ce collyre *se périmé* rapidement.

(Défense du français, N° 556, janvier 2013)

Prospective

Utilisé d'abord comme adjectif dans le terme *science prospective* «optique» (1444). Emprunté au latin *prospectivus* «permettant de voir au loin». Repris (1834) sous l'influence de l'anglais *prospective* «tourné vers le futur, concernant l'avenir».

Le mot a été substantivé au féminin, *la prospective*, pour désigner l'ensemble des recherches ayant trait aux directions possibles de l'évolution du monde moderne. Introduit en français en 1957. Discipline étudiant les facteurs naturels, techniques, économiques et sociaux pouvant contribuer à la transformation du monde, afin de *prévoir* les évolutions possibles des sociétés. Prévision, anticipation, futurologie.

(Défense du français, N° 556, janvier 2013)

«Shop»

Les usuels dits «de la langue française», qui accueillent favorablement les anglicismes *shopping* et *sex-shop* ne reconnaissent pas le mot *shop*. Fâcheuse lacune qu'évite opportunément un journal syndical romand en évoquant une nouvelle réglementation sur l'ouverture nocturne des *shops* de stations-service.

On peut suggérer aux rédacteurs francophones l'emploi des mots *magasin*, *échope* et même *boutique*, terme que les Anglais eux-mêmes ont adopté pour désigner un commerce de mode élégant et cher.

(Défense du français, N° 556, janvier 2013)

«Soft drinks»

Une information récente nous apprend que «le leader mondial des *soft drinks*» vient de créer une nouvelle entreprise.

Cet anglicisme (*soft* «doux», *drink* «boisson») désigne des boissons gazeuses aromatisées sans alcool tenant plus du produit pharmaceutique qu'alimentaire.

Se déguste aussi en français : *boisson sans alcool*, *soda*.

(Défense du français, N° 556, janvier 2013)

«Stretching»

Du verbe anglais *to stretch* «étirer», *to have a stretch* «s'étirer».

Mouvement de pandiculation consistant à étirer ses membres par besoin de sommeil, par lassitude. «*Vous le voyez, j'en suis déjà aux mouvements de pandiculation*» (J. Verne).

En français : *étirement*.

(Défense du français, N° 556, janvier 2013)

Transfèrement

Ce mot, qui peut paraître superfétatoire par rapport à son homologue *transfert*, est loin d'être nouveau puisqu'on le trouve déjà dans Littré (1863). Réservé au domaine du droit, il désigne l'action de transférer des prisonniers d'un lieu de détention à un autre. Le mot a resurgi à la faveur de l'actualité, une convention sur le *transfèrement* des personnes condamnées ayant été conclue à Strasbourg en mars 1983. D'où un engouement récent et subit des médias pour ce terme considéré à tort comme un néologisme.

A noter, l'accent grave : *transfèrement*.

(Défense du français, N° 556, janvier 2013)